



ASSEMBLÉE NATIONALE

DEUXIÈME SESSION

TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le jeudi 10 novembre 2011 — N° 61

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 9 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Chevarie (Îles-de-la-Madeleine) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Jean Arseneau.

Mme Richard (Marguerite-D'Youville) fait une déclaration afin de féliciter les groupes communautaires autonomes de Boucherville et Sainte-Julie.

M. Drolet (Jean-Lesage) fait une déclaration concernant l'école Jeunes-du-monde.

M. Blanchet (Drummond) fait une déclaration concernant le mouvement Movembre.

M. Bonnardel (Shefford) fait une déclaration afin de féliciter M. Louis Choinière pour le prix qui lui a été décerné par le Groupe Actions Solutions Pauvreté.

10 novembre 2011

M. D'Amour (Rivière-du-Loup) fait une déclaration concernant les succès de Rivière-du-Loup.

M. Trottier (Roberval) fait une déclaration concernant la Journée mondiale de la gentillesse.

M. Ferland (Ungava) fait une déclaration concernant la reconnaissance d'Oujé-Bougoumou à titre de village cri.

À 9 h 56, M. Ouimet, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 10 h 11.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

Mme Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 39 Loi modifiant la Loi sur le régime de rentes du Québec et d'autres dispositions législatives

10 novembre 2011

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 39.

M. Lessard, ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire, propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 34 Loi pour assurer l'occupation et la vitalité des territoires

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 34.

Dépôts de documents

Mme Boulet, ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, dépose :

Le deuxième rapport actuariel modifiant l'analyse actuarielle du Régime de rentes du Québec, au 31 décembre 2009.

(Dépôt n° 782-20111110)

M. Fournier, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées les 6 et 25 octobre 2011 par M. Turcotte (Saint-Jean), concernant l'urbanisation du boulevard Saint-Luc à Saint-Jean-sur-Richelieu.

(Dépôt n° 783-20111110)

M. le président dépose :

10 novembre 2011

Une lettre, en date du 8 novembre 2011, que lui a adressée M. Jean-Martin Aussant, député de Nicolet-Yamaska, concernant son intention de siéger dorénavant à l'Assemblée nationale sous la bannière d'Option nationale.

(Dépôt n° 784-20111110)

Dépôts de rapports de commissions

M. Sklavounos (Laurier-Dorion), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 18, 19 et 20 octobre et les 1^{er}, 2, 3, 8 et 9 novembre 2011, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 16, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière de santé et de services sociaux afin notamment de resserrer le processus de certification des résidences pour personnes âgées. Le rapport contient des amendements au projet de loi dont un au titre.

(Dépôt n° 785-20111110)

Dépôts de pétitions

M. Cloutier (Lac-Saint-Jean) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par le chef du Conseil des Innu de Ekuanitshit, concernant la communauté innue d'Ekuanitshit.

(Dépôt n° 786-20111110)

Deux extraits de pétition concernant le cancer de la peau et le bronzage artificiel sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 2 499 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Pelletier (Saint-Hyacinthe);

(Dépôt n° 787-20111110)

10 novembre 2011

- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 1 484 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Lehouillier (Lévis).
(Dépôt n° 788-20111110)

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 63 du Règlement, trois extraits de pétition concernant le cancer de la peau et le bronzage artificiel sont déposés :

- le premier, extrait d'une pétition signée par 1 450 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Simard (Richelieu);
(Dépôt n° 789-20111110)
- le deuxième, extrait d'une pétition signée par 1 246 citoyens et citoyennes du Québec, par M. Grondin (Beauce-Nord);
(Dépôt n° 790-20111110)
- le troisième, extrait d'une pétition signée par 2 023 citoyens et citoyennes du Québec, par M. McKay (L'Assomption).
(Dépôt n° 791-20111110)

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de M. le président, M. Bédard, leader de l'opposition officielle, retire certains propos non parlementaires.

Motions sans préavis

Mme Roy (Lotbinière) présente une motion concernant le ministère des Transports; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

10 novembre 2011

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Charest, premier ministre, conjointement avec M. Bergeron (Verchères), M. Deltell, chef du deuxième groupe d'opposition, M. Curzi (Borduas), M. Picard (Chutes-de-la-Chaudière), M. Caire (La Peltrie) et Mme Beaudoin (Rosemont), propose :

QUE l'Assemblée nationale, à l'occasion du jour du Souvenir, honore ces femmes et ces hommes qui ont donné leur vie pour le maintien de la paix et la défense de la liberté;

QU'elle observe un moment de recueillement en leur mémoire.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Ouimet, deuxième vice-président, l'Assemblée observe une minute de silence.

M. Curzi (Borduas), conjointement avec Mme Malavoy (Taillon), Mme Lapointe (Crémazie), M. Khadir (Mercier), M. Aussant (Nicolet-Yamaska) et Mme Beaudoin (Rosemont), présente une motion concernant les frais de scolarité; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Gautrin, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 24, Loi visant principalement à lutter contre le surendettement des consommateurs et à moderniser les règles relatives au crédit à la consommation;

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 14, Loi sur la mise en valeur des ressources minérales dans le respect des principes du développement durable; puis, dans le cadre de l'étude détaillée du projet de loi n° 21, Loi modifiant la Loi sur la mise en marché des produits agricoles, alimentaires et de la pêche, afin d'entendre le Barreau du Québec;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 7, Loi modifiant diverses dispositions législatives concernant le secteur financier;
- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 33, Loi éliminant le placement syndical et visant l'amélioration du fonctionnement de l'industrie de la construction;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 30, Loi modifiant diverses dispositions législatives en matière municipale;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 120, Loi concernant les campagnes à la direction des partis politiques.

M. Ouimet, deuxième vice-président, donne les avis suivants :

- la Commission de l'administration publique se réunira en séance de travail afin de discuter de l'informatisation de la vérification des engagements financiers;
- la Commission spéciale sur la question de mourir dans la dignité se réunira en séance de travail afin de poursuivre l'élaboration de son rapport.

10 novembre 2011

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Ouimet, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le vendredi 18 novembre 2011, M. Blanchet (Drummond) s'adressera à Mme St-Pierre, ministre de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dans le cadre de l'interpellation portant sur le sujet suivant : « La situation du français au Québec ».

AFFAIRES DU JOUR

À 11 h 38, à la demande de M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, M. Ouimet, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

Les travaux reprennent à 11 h 46.

M. Gauthrin, leader adjoint du gouvernement, propose l'ajournement des travaux au mardi 15 novembre 2011, à 13 h 45.

La motion est adoptée.

À 11 h 47, M. Ouimet, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mardi 15 novembre 2011, à 13 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON